ETC

etc

Alain Buscarlet

Alain Buscarlet

Number 50, June–July–August 2000

Les artistes en 2000

URI: https://id.erudit.org/iderudit/35776ac

See table of contents

Publisher(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (print) 1923-3205 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Buscarlet, A. (2000). Alain Buscarlet. ETC, (50), 7-9.

Tous droits réservés © Revue d'art contemporain ETC inc., 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/



Alain Buscarlet

la question « En tant qu'artiste [...] quels marchés visez vous ? », voici une mise en situation en guise de réponse.

1. Arrivé en 1988 de mon Europe natale après une « carrière » déjà vieille de plus de 25 ans, quel n'a pas été mon étonnement, alors que je cherchais quelque renseignement depuis lors oublié, d'apprendre par la voix de l'Union des Artistes qu'en tant que sculpteur, je ne pouvais prétendre à ce statut! Fallait-il vraiment que je me change en lecteur de bulletin météorologique?

Dans quel système étais-je donc arrivé pour que peintres, sculpteurs, vidéastes et autres multi-médiatistes, Bacheliers ès arts ou Maîtres sans élèves, bientôt Docteurs d'un art bien malade, abdiquassent leur véritable vie pour la troquer contre un titre?

2. Ensuite, on m'a vite fait comprendre que de marché(s ?) il n'y en a pas au Québec; le pays étant: « trop petit et trop pauvre » !

Restent les subventions, mur à mur; garantes de qualité... et de contrôle...

Dans le domaine des arts, je suis contre toute forme de subvention publique directe, autre que structurelle, par un pouvoir en place, qu'il soit politique, administratif ou pire, composé de pairs et qui, malgré tout son chapelet de bonnes intentions, mène inéluctablement à une polarisation suivie d'une calcification de la production.

Mon approche personnelle est la suivante :

C'est plus fort que moi, quand je pense sculpture, tout objet, qu'importe sa taille, me semble concerné. De l'urbanisme à l'architecture en passant par les travaux de génie et ceux, plus modestes, de conception d'un vulgaire ouvre-bouteilles. Qu'on me dise que Carcassonne, le Parthénon, la cathédrale de Cologne, la Maison sur la cascade, le pont du Gard, le Golden Gate, ces rubans d'asphalte qui, au mépris semble-t-il parfois des lois de la gravité, balafrent campagnes et montagnes; qu'on me dise qu'ils sont moins des œuvres d'art qu'une sculpture de Rodin, produite en série ou qu'un quelconque cibachrome ou autre spectacle technologique.

On ne le répétera jamais assez, les motifs à la création se situent bien plus quelque part entre le besoin et l'envie, la volonté et une impérieuse nécessité que dans un discours structuré en mal d'illustration.

Ne suffirait-il pas, dès lors, de nous réapproprier ce pouvoir de raconter, de partager, l'indicible vertige qui survient lorsque soudainement, là, on sait que l'on y était. Presque...

Me limitant à mon champ restreint de capacités, m'appuyant sur une technologie depuis longtemps mise au point, j'ai donc décidé, de manière à me libérer de toute contrainte émanant du milieu, de fonder une petite entreprise de création de meubles, au travers desquels je prolonge mon activité de sculpture proprement dite, mélangeant les concepts, bousculant les barrières et sensibilisant ainsi un public (qui autrement n'y aurait jamais porté attention) à un travail plus théorique. Une récente intervention à l'UQTR s'interrogeait sur l'ambiguïté des pratiques.

Un but ultime serait sans doute de mettre à mal tous ces « murs de la honte » construits sciemment par des milieux frileux pour se conforter dans leur autosatisfaction.

